

**Première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen  
du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020  
(Vienne, 2 au 12 mai 2017)**

**Intervention de Madame Alice Guitton  
Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement,  
Chef de la délégation française**

*Vienne, le 2 mai 2017*

**DEBAT GENERAL**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination au poste de président de ce premier Comité préparatoire. Vous pouvez être assuré du soutien de mon pays.

La France s'associe pleinement au discours prononcé au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

**1/- Depuis la dernière conférence d'examen de 2015 et conformément au plan d'action adopté en 2010, mon pays a continué à mettre pleinement en œuvre ses engagements au titre des trois piliers du TNP, qui demeure un instrument indispensable au maintien de la paix et de la sécurité internationales.**

La France s'est activement engagée en faveur de la non-prolifération, du désarmement nucléaire, et des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Dans le domaine de la non-prolifération, nous nous félicitons de l'entrée en vigueur du JCPoA le 16 janvier 2016. La France a pris part à l'application rigoureuse de l'accord depuis. La conclusion de cet accord montre que le volontarisme de la communauté internationale peut contribuer à dégager des solutions diplomatiques et pacifiques aux crises de prolifération que nous connaissons.

Face à la stratégie irresponsable et provocatrice de la Corée du Nord, la France a soutenu les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Union européenne qui ont réagi fermement en renforçant de manière substantielle le régime de sanctions. [En tout, ce sont 41 personnes et 7 entités nord-coréennes qui sont désormais sanctionnées.]

[Mon pays a également participé aux efforts de mise à jour des listes de contrôle des exportations, et à l'adoption de la résolution 2325 relative au Comité 1540.]

En matière de désarmement nucléaire, la France a continué à mettre en œuvre ses engagements au titre de l'article VI du TNP, conformément à l'approche progressive du désarmement nucléaire.

Nous avons ainsi co-parrainé la résolution 2310 du Conseil de sécurité de Nations unies. La résolution endosse les moratoires sur les essais nucléaires des cinq Etats dotés [et réaffirme que leurs programmes de Simulation respectent les obligations fondamentales du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)]. Elle rappelle également les garanties négatives de sécurité accordées dès 1995 aux Etats non dotés respectueux de leurs engagements de non-prolifération.

La France a également soutenu d'autres initiatives concrètes et pragmatiques, adoptées lors de la 71<sup>ème</sup> session de l'AGNU, avec un large appui de la communauté internationale. L'une concerne le traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes et autres engins explosifs nucléaires (FMCT) et l'autre la vérification du désarmement nucléaire. [La France a également contribué activement au Partenariat international sur la vérification du désarmement nucléaire (IPNDV) qui renforce le dialogue entre Etats dotés et Etats non dotés sur les nombreux enjeux techniques de la vérification du désarmement nucléaire.]

Par ailleurs, la France a poursuivi le dialogue et la coopération avec les Etats dotés, essentiels au renforcement de la confiance mutuelle. Une cinquième Conférence P5 s'est tenue à Washington les 14 et 15 septembre 2016. Enfin, pour la première fois, des discussions ont été initiées entre Etats dotés sur leurs doctrines et la stabilité stratégique.

Enfin, dans le respect des meilleurs standards et des bonnes pratiques de sûreté, de sécurité et de non-prolifération-nucléaires, mon pays a également continué à œuvrer au développement responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire dans les domaines industriels, de la recherche et de la formation. [La France, en collaboration avec l'AIEA, a notamment ouvert ses réacteurs de recherche aux étudiants et scientifiques du Maroc, Slovaquie, Tunisie, Indonésie, Algérie, et d'autres accords sont en préparation. La France est également engagée auprès des Etats qui développent leur infrastructure en vue d'accueillir ou de relancer leur programme nucléaire énergétique, et en soutien aux programmes non énergétiques, comme l'utilisation de la radiothérapie dans la lutte contre le cancer ou encore l'amélioration de la prise en charge des sources radioactives orphelines.]

Monsieur le Président,

**2/- Depuis 2015, force est de constater que le contexte stratégique s'est dégradé. Notre responsabilité collective doit être, à l'aune de ces défis, de tout mettre en œuvre pour préserver et renforcer le régime de non-prolifération, ainsi que l'approche progressive du désarmement.**

Cet effort est dans l'intérêt de tous car la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs continue de menacer la paix et la sécurité internationales.

En procédant à deux essais nucléaires en 2016, en intensifiant ses tirs de missiles balistiques [26 tirs en 2016, 7 en 2017], en diversifiant ses vecteurs et en allongeant leur portée, le *leadership* nord-coréen montre sa détermination à doter la RPDC d'une arme nucléaire opérationnelle en violation complète de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies [et au risque de menacer la sécurité et la stabilité régionales et internationales].

[En Syrie, on dénombre plus d'une centaine de cas d'emploi d'armes chimiques par l'armée syrienne depuis le début de la guerre.] Les violations par la Syrie de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques sont inacceptables et fragilisent le régime international de non-prolifération. Par ailleurs, l'absence regrettable de coopération des autorités syriennes avec l'AIEA depuis la résolution du Conseil des gouverneurs de juin 2011 n'a pas permis à la communauté internationale de faire toute la lumière sur les activités nucléaires passées et présentes de ce pays.

Dans cette même région, la poursuite par l'Iran de son programme balistique, à un rythme soutenu, compromet la stabilité de la région et contrevient à l'objectif de rétablissement de la confiance.

[En outre, mon pays constate avec préoccupation l'émergence d'initiatives qui divisent les Etats parties du TNP. L'instrumentalisation de l'approche humanitaire du désarmement nucléaire avait pour objectif de promouvoir le mouvement de prohibition des armes nucléaires, qui s'inscrit en décalage avec le contexte sécuritaire et est incohérent avec l'article VI du TNP.

A rebours de ces initiatives,] la France réaffirme son soutien à l'approche progressive et pragmatique du désarmement nucléaire, conformément à l'article VI du TNP. Des progrès dans ce domaine nécessitent que les efforts nécessaires soient fournis par tous pour renforcer la stabilité régionale et internationale, en tenant compte du principe de sécurité non diminuée pour tous.

Monsieur le président,

**3/- [Je souhaite à présent me tourner vers 2020.] Le TNP ne peut être renforcé que par des mesures réalistes et concrètes, dans le cadre d'une approche équilibrée de ses trois piliers :**

Pour préserver l'architecture internationale de sécurité, les Etats parties au TNP doivent adopter une réponse ferme et déterminée à toutes les crises de prolifération :

Nous devons agir avant que la RPDC ne se dote d'une arme nucléaire opérationnelle, risque qui pourrait se matérialiser au cours de ce cycle d'examen. Chacun doit en avoir conscience et prendre ses responsabilités.

L'Iran doit mettre en œuvre le JCPoA de la manière la plus rigoureuse et transparente. [L'ensemble des Etats parties au TNP a un rôle à jouer à cet égard, en contrôlant de manière précise la mise en œuvre des engagements iraniens, telle que rapportée de manière régulière par l'AIEA.]

La France attache une importance particulière au renforcement continu du système de garanties de l'AIEA, [et en particulier à l'universalisation de l'accord de garanties généralisées et du protocole additionnel, qui représentent conjointement le standard en matière de vérification.] La France appelle tous les Etats ne l'ayant encore pas fait à se doter d'un protocole additionnel.

En matière de désarmement nucléaire, nous avons plusieurs priorités:

La négociation, à la Conférence du désarmement, d'un FMCT constitue une étape incontournable et irremplaçable à tout progrès concret vers un monde exempt d'armes nucléaires. [Il s'agit bien de la prochaine avancée logique sur la voie du désarmement nucléaire.]

L'entrée en vigueur rapide du TICE est également une priorité de la France. [Je tiens à cet égard à saluer l'excellent travail du Secrétariat technique provisoire de l'OTICE ainsi que sa contribution concrète à la détection des derniers essais nord-coréens.] J'appelle tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le TICE et collaborer avec son secrétariat technique.

Par ailleurs, les Etats-Unis et la Russie possèdent encore près de 90% du stock mondial d'armes nucléaires. Ces deux pays doivent poursuivre leurs efforts de réduction en vue de 2021, date d'expiration du traité New Start, y compris après. [Comme l'a dit le Président de la République dans son discours d'Istres du 19 février 2015, « si les niveaux des autres arsenaux, notamment russes et américains, devaient un jour descendre à quelques centaines, la France en tirerait des conséquences, comme elle l'a toujours fait ».]

En outre, les échanges sur les enjeux techniques de la vérification du désarmement nucléaire entre Etats dotés et non dotés d'armes nucléaires sont utiles pour [accroître la compréhension commune et] renforcer la confiance entre les Etats parties au TNP. C'est l'objectif du Partenariat international sur la vérification du désarmement nucléaire (IPND).

Au regard des attentes sur le troisième pilier, nous devons continuer de promouvoir un développement responsable et durable du nucléaire civil, c'est-à-dire dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité, de non-prolifération et dans le respect de l'environnement.

Monsieur le président,  
Chers collègues,

Nous voulons travailler avec vous, de manière constructive, à la réalisation de ces objectifs au cours de ce nouveau cycle d'examen qui s'ouvre à Vienne aujourd'hui. Le dialogue devra dans cette perspective s'établir entre tous les Etats parties au TNP.

Je vous remercie pour votre attention./.



**First Session of the Preparatory Committee  
for the 2020 Nuclear Non-Proliferation Treaty Review Conference  
(Vienne, 2-12 May 2017)**

**Remarks by Alice Guitton  
Ambassador, Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament  
Head of the French Delegation**

*Vienne, May 2, 2017*

**General debate**

Mr. Chairman,

Please allow me to begin by congratulating you on your designation to the position of Chair of this first Preparatory Committee. You can be assured of my country's support.

France associates itself with the statement delivered by the European Union.

Mr. Chairman,  
Dear Colleagues,

**1/- Since the last Review Conference in 2015, and consistent with the 2010 action plan, my country has continued to fully implement its commitments with regard to the three pillars of the NPT, which remains a crucial instrument for international peace and security.**

France is actively committed to non-proliferation, nuclear disarmament and peaceful uses of nuclear energy:

In the area of non-proliferation, we welcome the entry into force of the Joint Comprehensive Plan of Action's (JCPOA) on 16 January 2016. France has participated in its strict enforcement from the very beginning. The conclusion of this agreement demonstrates that the determination of the international community can help towards diplomatic and peaceful solutions to proliferation crises.

Given North Korea's irresponsible and provocative strategy, France supported the United Nations Security Council resolutions and the European Union decisions, which firmly reacted by substantially strengthening the sanctions regime. A total of 41 North Korean citizens and 7 entities are currently under sanctions.

France has also participated in efforts to update the export control lists and to adopt Resolution 2325 related to Committee 1540.

In the area of nuclear disarmament, France continues to comply with its commitments under Article VI of the NPT, in line with the gradual approach to nuclear disarmament.

We have co-sponsored the United Nations Security Council Resolution 2310 (2016), which endorses the moratoria on nuclear tests of the five nuclear-weapon States and reaffirms that their simulation programmes are in line with the fundamental obligations of the Comprehensive Nuclear Test-Ban Treaty (CTBT). This resolution also recalls the negative security assurances granted in 1995 to non-nuclear-weapon States in compliance with their non-proliferation commitments.

During the 71<sup>st</sup> Session of the UN General Assembly, France has supported concrete and pragmatic initiatives on the Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT) and nuclear disarmament verification, largely supported by the international community. France has also actively contributed to the International Partnership for Nuclear Disarmament Verification (IPNDV) which increases dialogue between nuclear-weapon States and non-nuclear-weapon States on technical challenges related to nuclear disarmament verification.

France has also pursued dialogue and cooperation with nuclear-weapon States. Both are key for strengthening mutual trust. A fifth P5 Conference was held in Washington D.C. on 14 and 15 September 2016. For the first time, discussions were also initiated between nuclear-weapon States on doctrines and strategic stability.

Last but not least, in compliance with nuclear safety, security and non-proliferation standards and good practices, France has also continued to work on the responsible development of peaceful uses of nuclear energy in the areas of industry, research and training. Particularly, in collaboration with the IAEA, France has opened its research reactors to students and scientists from Morocco, Slovenia, Tunisia, Indonesia, Algeria, and other agreements are being finalized. France is likewise committed to States that are developing their infrastructure with a view to engage in or revitalize their nuclear energy programme, and in support of non-energy programmes such as the use of radiation therapy in fighting cancer or the disused radioactive sources.

Mr. Chairman,

**2/- Since 2015, the strategic context has deteriorated. Our collective responsibility must be to preserve and strengthen the non-proliferation regime and the gradual approach of nuclear disarmament.**

This effort is in everyone's interest as the proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery continues to threaten international peace and security.

By carrying out two nuclear tests in 2016, intensifying its ballistic missile launches (26 launches in 2016 and 7 in 2017), diversifying its means of delivery and expanding their reach, North Korea's leadership has demonstrated its determination to provide the DPRK with an operational nuclear weapon, in complete violation of several United Nations Security Council resolutions. By doing so, North Korea threatens both regional and international security and stability.

In Syria, more than 100 cases of chemical weapons uses by the Syrian army have been reported since the beginning of the war. Syria's violations of the Chemical Weapons Convention are unacceptable and weaken the international non-proliferation regime. Moreover, the lack of cooperation of the Syrian authorities with the IAEA since the June 2011 resolution of the Board of Governors prevents the international community to resolve outstanding issues on Syria's past and current nuclear activities.

In the same region, the pursuit of Iran's ballistic missile programme at a brisk pace compromises regional stability and prevents confidence from being restored.

In addition, France has noted with concern the emergence of initiatives that are dividing States Parties to the NPT. The instrumentalisation of the "humanitarian" approach to nuclear disarmament aimed at promoting a nuclear weapons prohibition movement, which does not take into account the security context. This is inconsistent with the step-by-step approach set forth in Article VI of the NPT.

Unlike these initiatives, France reaffirms its support for the gradual and pragmatic approach to nuclear disarmament, in line with Article VI of the NPT. Progress in nuclear disarmament requires that everyone undertakes the necessary efforts to reinforce regional and international stability, taking into account the principle of undiminished security for all.

Mr. Chairman,

**3/- The NPT can only be strengthened with concrete and realistic measures, in the framework of a balanced approach to its three pillars:**



To preserve the international security architecture, States Parties to the NPT should adopt a firm and determined response to all proliferation crises:

We must act before the DPRK acquires an operational nuclear weapon, which could happen during this review cycle. Each of us must be aware of this fact and take responsibility.

Iran should implement the JCPOA with the utmost rigour and transparency. All States Parties to the NPT have a role to play in this regard, by monitoring the implementation of Iran's commitments, as regularly reported by the IAEA.

France attaches particular importance to the constant enhancement and universalization of the Comprehensive Safeguards Agreement of the IAEA and its Additional Protocol, which jointly constitute the verification standard. France calls on all States that have not yet done so to conclude an Additional Protocol.

With regard to nuclear disarmament, let me outline some priorities:

The negotiation at the Conference on Disarmament of an FMCT is a crucial and irreplaceable to concrete progress towards a world without nuclear weapons. It is the next logical step towards nuclear disarmament.

The early entry into force of the CTBT is also a priority for my country. In this regard, I would like to commend the excellent work of the Provisional Technical Secretariat of the CTBTO and its concrete contribution to detecting North Korea's latest tests. I call on all States that have not yet done so to sign and ratify the CTBT and engage with its Technical Secretariat.

Moreover, the United States and Russia still possess nearly 90% of the world's nuclear arsenals. These two countries should pursue their reduction efforts following the expiry of the New Start Treaty in 2021. As the President of the French Republic stated in his speech in Istres on 19 February 2015: *"If the level of the other arsenals, particularly those of Russia and the United States, were to fall one day to a few hundred weapons, France would respond accordingly, as it always has"*.

Additionally, discussions between nuclear-weapon States and non-nuclear-weapon States on nuclear disarmament verification help to enhance common understanding and confidence among States Parties to the NPT. This is the aim of the International Partnership for Nuclear Disarmament Verification (IPNDV).

With regard to expectations related to the third-pillar, we should continue to promote a responsible and sustainable development of nuclear energy, which should take place under the best safety, security, and non-proliferation conditions and be respectful of the environment.

Mr. Chairman,  
Dear Colleagues,

We want to work with all of you in a constructive effort to achieve these goals during this review cycle beginning in Vienna today. In this regard, we look forward to constructive dialogue between all States Parties to the NPT.

Thank you for your attention./.